

Nos missions

⇒ PREVENIR

- Parce que 40% des cancers sont évitables, prévenir, informer, sensibiliser pour agir sur les comportements
- Organiser et réaliser la prévention en entreprise avec **Ge-PREVIENS**

⇒ GUERIR

- Financer des projets de **recherche** et d'expérimentation de nouvelles thérapies
- Financer des projets pour l'amélioration des soins et du confort des malades en **centre de soins**

⇒ SOUTENIR

- Accompagner individuellement des salariés en situation particulière
- Aider à la préparation de la vie professionnelle **Ge-PREPARE**
- Accompagner les salariés et les entreprises dans le **retour à l'emploi**, facteur décisif de leur guérison et de leur productivité avec **Ge-REVIENS**

Le bureau de Gefluc en 2024

- Président : **Louis Chossinand**
- Vice-Présidents : **Jean Kieffer & Patrick Viallet**
- Secrétaire : **Bruno Peruzzo**
- Trésorier : **Patrick Ville**
- Membres : **Florence Pari,**



Nos ressources permanentes

- Service Administratif : **Julie Gracia**
- Réseaux sociaux : **Julie Barrère**
- En 2024 : 2 mécénats de compétences : **Alain Vidron, Jean Claude DUTKIEWICZ**

Restez informés sur nos actions
Découvrez la portée des projets financés
Site : <https://www.gefluc-grenoble.fr/>
LinkedIn : **Gefluc Arc Alpin**

Chère Donatrice, cher Donateur,

Une fois de plus, nous voulons vous remercier, particuliers et entreprises, pour votre générosité qui permet de poursuivre nos missions en faveur des chercheurs, des malades, des centres de soins, et des salariés et leurs employeurs. Un grand merci à Schneider Electric pour les 2 chefs de projets en mécénat de compétence qui ont permis de mener les actions avec efficacité.

Les actions en entreprises appréciées

- ☐ Le retour à l'emploi **Ge-Revien**s se confirme comme une mission majeure et **Ge-Prépare** complète utilement
- ☐ La mission de prévention en entreprise avec **Ge-Previens** monte en puissance et présente un fort attrait

Une année record en actions de prospection et de notoriété

- ☐ 44 événements qui ont mobilisé l'équivalent de 260 participations de bénévoles
- ☐ Une base de prospection enrichie de 54 nouvelles entités (212 à fin 2024)
- ☐ Défi 24h organisé avec le club d'entreprises SESAME, très gros succès public.
- ☐ Réseaux sociaux : 56 publications sur LinkedIn et plus de 1172 followers
- ☐ Un nouveau parrain Florian JOUANNY plusieurs fois champion Olympique et champion du monde en 2024 en paracyclisme

143 767 € consacrés aux missions

- ⇒ **98 000€ pour 6 projets d'aide à la recherche :**
 - **Inserm** : 2 projets : l'un sur le cancer de l'ovaire, l'autre sur la caractérisation des mécanismes associés à la résistance thérapeutique en oncologie,
 - **CNRS** : 1 projet : Régulation de l'activité de réparation de l'ADN de NTH1,
 - **UGA** : 2 projets : un sur un système de planification de traitement, l'autre sur les métaboliques des mutations de p53.
 - **CEA** : 1 projet : Biobanque d'organoïdes de cancer du pancréas.
- ⇒ **22 500€ pour 2 projets d'aide aux malades** en centres de soin :
 - **CH de Valence** : Ecrire pour mieux guérir.
 - **Institut Alpin du sein** : accompagner les patientes opérées de cancer du sein.
- ⇒ **23 267€ pour la prévention et l'aide au retour à l'Emploi :**
 - **Ge-PREVIENS** : 16 ateliers dans 10 entreprises différentes
 - **Ge-PREPARE** : 4 nouveaux parcours.
 - **Ge-REVIENS** : 4 nouveaux parcours.

Vos dons sont essentiels à nos actions et à notre développement

Nous sommes confiants dans l'avenir, mais la condition incontournable pour poursuivre nos missions reste votre participation, par vos dons, mais aussi par vos recommandations auprès de vos relations, et pourquoi pas par votre investissement en tant que bénévole.

Nous comptons sur vous, pour poursuivre l'action au service de la recherche, des malades et des entreprises

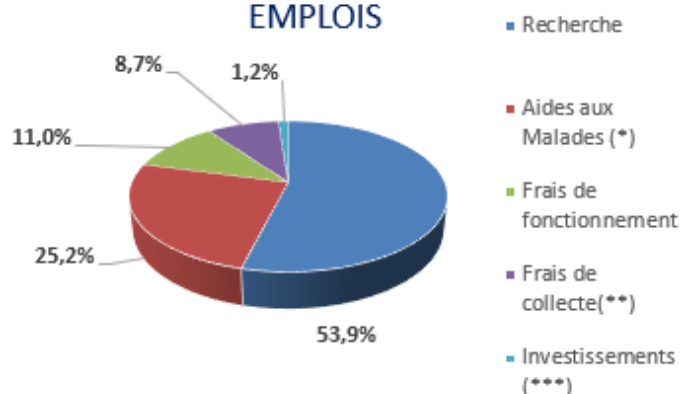
Louis CHOSSINAND, Président

COMPTE EMPLOIS - RESSOURCES de l'Association

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

EMPLOIS DES FONDS	2024	2023	RESSOURCES	2024	2023
Missions Sociales	143 767 €	101 622 €	Ressources liées à la Générosité		
- Aide à la recherche	98 000 €	62 674 €	Du Public	79 016 €	75 418 €
- Aides collectives aux malades	22 500 €	23 729 €	- Dons manuels non affectés	15 925 €	26 202 €
- Aides individuelles aux malades		360 €	- Dons manuels affectés	- €	- €
- Aide au retour à l'emploi/Prévention	23 267 €	14 859 €	- Dons d'entreprises et collectivité	45 046 €	43 546 €
Frais actions réalisées (investissements)	2 160 €	2 229 €	- Manifestations et autres	18 045 €	5 670 €
Frais de Fonctionnement	19 929 €	20 065 €	Subventions	89 429 €	86 695 €
Frais de recherche de fonds	15 803 €	16 785 €	Mécénat		
Provisions pour fonds dédiés			Reprise provision fonds dédiés		
Excédent/Perte	- 9 620 €	28 479 €	Autres recettes	1 290 €	4 850 €
			Produits Financiers	2 303 €	2 217 €
TOTAL "EMPLOI DES FONDS"	172 039 €	169 180 €	TOTAL "RESSOURCES"	172 039 €	169 180 €

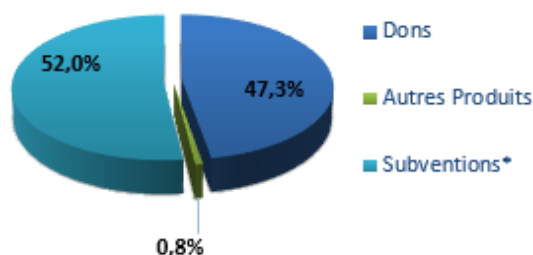
EMPLOIS



(*) Collectives & Individuelles - (**) frais liés à la recherche de dons

(***) actions de soutiens pour les entreprises (prévention et retour à l'emploi)

RESSOURCES



(*) Donations Fondation Berthault, Gefluc

BILAN SIMPLIFIE

ACTIF	2024	2023	PASSIF	2024	2023
Immobilisations	- €	- €	Fonds Propres	115 822 €	87 344 €
Valeurs Mobilières de placement & Disponibilités	195 814 €	165 273 €	Résultat de l'Exercice	- 9 620 €	28 479 €
Créances et Charges constatées d'avance	31 280 €	18 520 €	Provision pour fonds dédiés		
			Dettes court terme*	120 891 €	67 971 €
TOTAL ACTIF	227 094 €	183 793 €	TOTAL PASSIF	227 094 €	183 793 €

(*) Projets recherche en cours, à payer

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) établi selon le règlement n° 2008-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables est disponible auprès de notre siège. Vous pouvez le retrouver en téléchargement sur notre site internet : <https://www.gefluc-grenoble.fr>, tout comme le présent document, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

Les données financières sont issues des comptes approuvés par l'Assemblée générale du 14 avril 2021.

Les dons faits au GEFLUC permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt :

- De 60% pour les entreprises, pris dans la limite de 5% du CA HT. Au delà de 5% ou en cas d'exercice déficitaire, report possible sur les 5 exercices suivants (Article 238 bis du code général des impôts).